

amis ne lui avait pas refusés, avec une belle dédicace au roi et un « Discours sur les bonnes lettres ». Le livre se fermait sur cette naïve espérance, qui jusque-là n'a pas été trompée :

*Stet liber hic donec fluctus formica marinos
Ebibat, aut totum testudo perambulet orbem (1).*

Antoine du Verdier sentait bien cependant l'imperfection de ce travail, resté fort au-dessous de sa conception ; c'est à son grand regret qu'il livrait à la critique une œuvre qui sortait « abortive de ses mains », et qu'il aurait voulu retenir quelques années encore. Mais il était talonné par une concurrence qui lui fut très désagréable, car au même moment François de La Croix du Maine imprimait à Paris une autre Bibliothèque française qui se trouva prête et parut plusieurs mois avant la sienne. La Croix de Maine a parlé avec politesse et convenance de la Bibliothèque de son rival, « de laquelle, dit-il, tant s'en fault que j'en sois jaloux, qu'au contraire je désire extrêmement que luy et tous autres qui auront entrepris des subjects pareils aux miens, les mettent en lumière, pour de plus en plus enrichir notre langue, et pour estre causes d'un bien public (2). » Du Verdier n'a pu se dispenser, lui aussi, d'un petit compliment banal : la Bibliothèque de La Croix du Maine, « provenant d'une si bonne main, ne peut estre qu'accomplie et bien receüe » ; mais ce compliment ne serait-il

(1) Ces deux vers sont empruntés à la *Pragmatica Sanctio* de Guymier. Paris, 1507.

(2) *Premier volume de la Bibliothèque du sieur de la Croix du Maine*, Paris, 1584, in-f^o, p. 22.